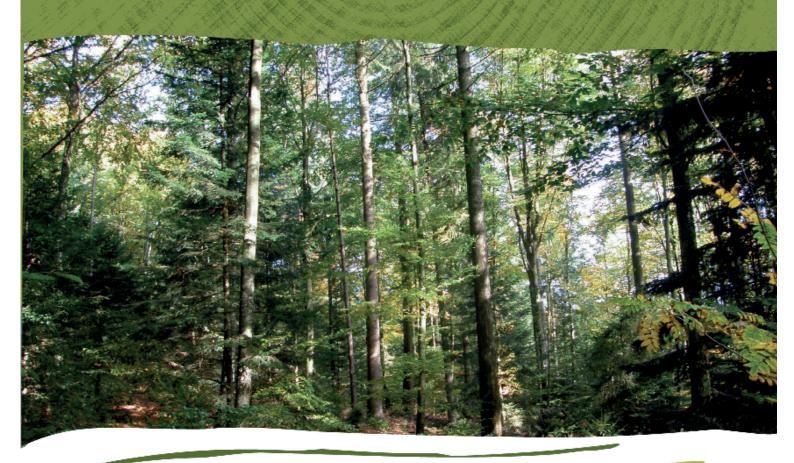
Dossier d'inscription

À retourner avant le 3 avril 2018

Concours forestier: 1^{ère} édition du SylvoTrophée

Forêts du territoire du Parc national des Cévennes



Le SylvoTrophée est un concours visant à distinguer des forêts gérées de façon à produire du bois de qualité, tout en respectant l'environnement et les usages autres que sylvicoles.

Concours organisé par :





















Conditions et modalités d'inscription au concours

2/7

Le SylvoTrophée a pour but de mettre en valeur des propriétaires forestiers du territoire qui ont adopté une gestion multifonctionnelle.

Critères de sélection

Le concours SylvoTrophée porte sur une parcelle forestière d'au moins 4 ha, présentée par un propriétaire, accompagné par son gestionnaire le cas échéant. Elle doit avoir fait l'objet d'une exploitation (coupe) au cours des 5 dernières années.

La parcelle forestière doit être localisée sur le territoire du Parc national des Cévennes (cœur de Parc ou aire d'adhésion, voir http://maps.cevennes-parcnational.net/#/maps/pnc.

La propriété intégrant la parcelle candidate est soit sectionnale, soit communale, soit privée (quel que soit le statut) ET doit être couverte par un **document de gestion durable** (plan simple de gestion, aménagement forestier, règlement type de gestion, code de bonnes pratiques sylvicoles...).

Inscription au concours

Retourner ce dossier complété et signé avant le 03 avril 2018 minuit

A: Parc national des Cévennes — Concours SylvoTrophée 6 bis place du palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIÈRES

• OU •

sdd@cevennes-parcnational.fr

Nos services peuvent vous accompagner dans la rédaction de votre dossier de candidature :

Loïc Molines au CRPF Occitanie

06 73 84 89 27 loic.molines@crpf.fr

Sandrine Descaves au Parc national des Cévennes

06 74 37 37 67

sandrine.descaves@cevennes-parcnational.fr

Sélection de 4 parcelles

Parmi les candidatures reçues, **4 parcelles seront sélectionnées pour être visitées par le jury**. Cette sélection sera réalisée en s'appuyant sur le respect des conditions d'inscription et du contenu de ce dossier. Pour des raisons d'organisation matérielle, la sélection des parcelles pourra prendre en compte la proximité des parcelles candidates.

De plus, mis en place dans le cadre d'un projet souhaitant également mettre en valeur les Forêts Anciennes, le SylvoTrophée examinera prioritairement les parcelles candidates situées dans des secteurs de Forêts Anciennes. Pour plus d'information sur leur localisation, voir : http://www.cevennes-parcnational.fr/fr/des-connaissances/les-patrimoines/les-milieux-naturels/les-forets-les-forets-anciennes.

Règlement du concours

Le candidat s'engage à :

- Être présent lors de la visite de la parcelle par le jury (soit une ½ journée le 23/05/2018 ou le 24/05/2018), présenter la parcelle et en autoriser l'accès aux membres du jury ; Il est intéressant que le propriétaire se fasse accompagner par son gestionnaire, s'il en a un.
- Pour les candidats sélectionnés, être présent ou se faire représenter lors de la remise des prix (prévue à l'automne 2018);
- Être disponible pour répondre à des questions complémentaires en amont de la visite et pour une pré-visite (avril-mai 2018) par les techniciens (compléments au dossier et repérage sur la parcelle pour préparer la venue du jury) (2 heures).
- Autoriser les organisateurs à diffuser les photos prises lors de la visite des parcelles (dans le respect du droit à l'image) ;
- Accepter, pour les lauréats, que leur nom fasse l'objet d'une communication en vue d'une valorisation des pratiques et d'une promotion du concours ;
- Accepter d'être interviewé par un technicien du Parc national ou du CRPF.
- Renoncer à tout recours concernant les conditions d'organisation des visites, les résultats et les décisions des jurés. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours, pour toute raison indépendante de leur volonté. Les participations ne pourront donner lieu à aucune indemnisation, remboursement ou contrepartie financière.

Le Parc national des Cévennes s'engage à :

- Contacter le propriétaire 15 jours avant pour convenir d'une date de pré-visite avec les techniciens pour repérer la parcelle avant concours, ainsi que pour l'informer de la date et de l'horaire de visite du jury, de même pour des visites ultérieures de sensibilisation et l'accès à sa parcelle.
- Mettre en place un jury de 7 experts accompagné d'un président élu du territoire du Parc national. Une restitution sommaire de l'expertise réalisée (atouts et points d'amélioration) sera faite en fin de visite de parcelle, à l'attention du propriétaire.
- Garantir la bienveillance lors des échanges qui auront lieu entre jury et candidats lors des visites de terrain, ainsi que dans l'utilisation ultérieure des images et autres communications liées au concours. L'organisateur veillera à ce que ce principe soit aussi respecté par tout autre partenaire prenant part à cette démarche

M/Mme, candidat (e) au concours SylvoTrophée, atteste avoir lu les engagements et les accepter sans réserve.	
Fait à/2018	
Signature	

3/7

A remplir par le propriétaire et le gestionnaire

1 Coordonnées du candidat					
Nom du propriétaire:					
Propriétaire depuis le :					
Adresse électronique					
Numéro de téléphone fixe Numéro de téléphone portable					
Nom du gestionnaire:					
NOM DE LA FORET :					
2 Votre propriété forestière					
Contexte général de la <u>forêt</u>					
Dimensions	Surface de la propriété :ha Dont surface en gestion Ha				
Peuplements	% de peuplements résineux % de peuplements feuillus % de peuplements mixtes				
Commune(s)	Où est située la forêt				



Fournir une carte de la propriété forestière et de la <u>parcelle présentée au</u> <u>concours.</u>

Caractéristiques de gestion à l'échelle de la propriété		
Document de gestion	Y a-t-il un document de gestion?	
Gestion passée	La forêt a-t-elle évolué de façon marquante ces dernières années ? Oui Non Ne sait pas Pourquoi ?	
Expression libre	D'autres informations que vous souhaitez apporter :	

Présentation de votre PARCELLE

3 Parcelle candidate

Contexte général	de la <u>parcelle</u>	
Dimensions	Surface de la parcelle ou un	ité de gestion présentée au concours :ha
Essences	Essence(s) majoritaire(s) :	
Parcelle cadastrale	Préciser le(s) numéro(s) de la parcelle cadastrale de l'unité de gestion candidate :	Section
Parc national des Cévennes	☐ Cœur ☐ Aire d'adhésion	
Accessibilité de la parcelle	☐ Route forestière ☐ Sentier ou chemin rural	☐ Piste carrossable☐ Aucune

Caractéristiques de l'itinéraire sylvicole appliqué à la parcelle		
Objectifs et traitement appliqué	Quel est l'objectif alloué au peuplement? (essences-objectifs; production bois d'œuvre, de chauffage, autres) et Traitement sylvicole (régulier,)	
Fréquence des coupes	Durée de rotation appliquée:ans	

Présentation de votre PARCELLE

Caractéristiques de la <u>dernière exploitation</u> sur la parcelle		
Contexte	Année de la dernière exploitation (coupe) :	
Dernière récolte	Volume total:m ³ Dont: Bois d'œuvre:m ³ Bois énergie:m ³ Bois d'industrie:m ³	
Précautions particulières	Si des précautions particulières (respect des sols, de certaines essences, de semis) ont été suivies pour cette coupe, quelles sont-elles?	
Enjeux de Biodiversité	Enjeux de Biodiversité identifiés sur la parcelle (espèces, milieux) Précautions observées lors de l'exploitation (période d'intervention, contournement)	
Enjeux d'Usages	Enjeux d'Usages identifiés sur la parcelle (sensibilité paysagère, patrimoine, fréquentation,) Précautions observées lors de l'exploitation	